

Les enfants abandonnés à la découverte des colonies au début du XXe siècle

André LIGNY militaire en Algérie et au Maroc

André Gustave Ligny est né à Liancourt (Oise) le 16 avril 1888, fils légitime de Gustave Ligny (originaire des Vosges) et de Emeline Adeline Million (originaire de l'Oise).

Le père meurt le 16 février 1893, sa sœur Adrienne naît le 6 avril 1893.

Après la mort de son mari, la mère qui a tout perdu, s'est placée comme domestique et n'a plus les moyens de subvenir aux besoins de ses deux enfants. Elle les abandonne tous deux le 6 avril 1894.

Mais les deux enfants sont nés dans l'Oise. Il s'ensuit des démarches et des tractations entre l'hospice de l'Oise et l'Assistance publique parisienne.

Le 12 juillet 1894, le préfet de l'Oise écrit au préfet de la Seine : *« J'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte de l'enquête à laquelle mon administration a fait procéder que quelques jours après leur mariage, les époux Ligny ont quitté Liancourt pour aller se fixer à Paris. A l'époque de la naissance de leur fils, André Gustave, ils étaient domiciliés boulevard Ornano n°31 et la femme n'est venue à Liancourt que pour y faire ses couches.*

J'ajoute que les époux Ligny ont résidé à Paris jusqu'en mars 1892, époque à laquelle le mari trouva une place de directeur dans une fabrique de chaussures à Liancourt et revint dans cette localité où sa femme résida jusqu'au 12 janvier 1894.

Dans ces conditions je reconnais que la jeune Adrienne a son domicile de secours dans l'Oise, mais je ne puis, Monsieur et Cher collègue, accepter pour mon département la charge de son frère André Gustave. »

Le 21 juillet 1894, le préfet de la Seine accepte ce raisonnement et demande à son collègue s'il consent à laisser Adrienne dans son placement actuel (Agence de la Seine à Auxerre) ou s'il préfère les prendre tous les deux en refacturant les frais liés à André au service de la Seine, le but étant de ne pas séparer les deux enfants. Le préfet de l'Oise répond en demandant au préfet de la Seine de garder Adrienne auprès de son frère (en facturant les frais à l'Oise, ce qui sera fait consciencieusement jusqu'en 1897).

Le 9 juillet 1897, les deux enfants sont transférés dans l'agence d'Avallon de la Seine. Le sous-inspecteur de l'Oise à Avallon étant chargé de trouver un placement (à la charge de l'Oise) pour Adrienne (alors placée à Ouanne puis le mois d'avril) à côté de son frère qui est placé chez Claude Rollot à Saint-Père.

Le 27 juillet 1897, la mère (Mme Veuve Ligny) écrit au directeur de l'Assistance publique qu'elle a reçu une lettre de son fils André, qu'il est très bien dans sa famille d'accueil (Famille Briot - elle ne sait pas qu'on vient de le déplacer), et que, comme elle a eu deux autres enfants entre temps, elle n'a pas les moyens de le reprendre et le laisse à la charge de l'AP, pourvu qu'elle puisse avoir des contacts avec lui.

En septembre de la même année, l'ancien nourricier d'André, M. Briot, demande qu'on lui rende André, ce qui est refusé parce qu'on ne pourrait pas placer sa sœur à proximité.

En février 1898, les Briot reviennent à la charge, soutenus par le député local, en proposant de prendre à leur charge les dépenses d'André (une espèce d'adoption avant l'heure ; ils veulent en faire leur héritier). L'AP de la Seine leur propose alors de prendre en charge les deux enfants. L'Oise donne son accord et les Briot aussi.

En mai 1898, les Briot sont autorisés à venir à Avallon récupérer les deux enfants. La Veuve Ligny est informée de cette autorisation.

Mais, plus de trois ans plus tard, le 13 octobre 1901, Mathieu Tamet, directeur de l'agence de la Seine d'Avallon, signale que M. Briot n'est toujours pas venu récupérer André Ligny.

Fin 1901, André est proposé pour les écoles Le Nôtre et d'Alembert (excellentes conduite et moralité, bon état physique, intelligent – certificat d'études, doux et obéissant).

Il entre à l'école d'horticulture Le Nôtre de Villepreux en janvier 1904, et en sort en 1906.

Après être passé par le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne, soutenu par M. Guillaume, il postule - comme il le racontera dans une de ses lettres - à la compagnie de la Haute-Sangha, mais sa candidature est refusée parce qu'il n'a pas accompli son service militaire.

Il s'engage volontaire en septembre 1907, d'après le directeur de l'école Le Nôtre il rêvait de devenir officier.

Less Bulletin des anciens élèves 1908 et 1910 le placent au 1^{er} tirailleur algérien à Blida (Algérie).

En 1908, il est caporal au 1^{er} tirailleur algérien, 11^e compagnie à Tiniet-el-Haout, il demande à toucher 20f de son livret de caisse d'épargne (crédité de 194,53 francs).

Lettre du 9 décembre 1908 : *« En ce moment-ci il fait un froid terrible dans le village où nous sommes ; c'est une des contrées les plus froides de l'Algérie mais très saine. D'ailleurs, ces jours derniers la neige a fait son apparition et commence à persister, certainement il doit en être de même du côté de Villepreux car en France ce ne doit pas être que de ces jours derniers qu'il fait mauvais temps, il doit y en avoir déjà un certain laps.*

Quant à mon travail au régiment, cela marche assez bien et je n'ai pas trop à me plaindre.

Malgré cela, je crois que prochainement nous devons repartir au Maroc pour relever un bataillon qui y est depuis plus d'un an. Je vous assure que cela n'a rien de bien brillant, car le peu de temps que je suis resté à Oujda, c'était un peu dur. Seulement comme il faut marcher, eh bien ! que voulez-vous, je marcherai. »

Les Bulletins 1912 et 1913 le positionnent à Bou-Saada (Algérie).

Le 25 mai 1912, il écrit à M. Guillaume depuis Bou-Saada (Bulletin 1912) : *« Après réception du Bulletin de l'Association, j'ai le plaisir de vous faire part de mes différentes positions depuis mon départ, car je sais que des nouvelles de vos anciens pupilles vous sont toujours agréables. Sorti de l'Ecole au mois de février 1906, je fus employé pendant quelque temps au Jardin colonial de Nogent avec mon grand camarade Legrand. Je quittai donc le Jardin ayant demandé à servir pour la Société de la Haute-Sangha. Je ne fus pas accepté malgré votre recommandation, la Compagnie prétendant qu'il fallait que mon service militaire fut accompli. De cette déception, je résolus de m'engager. Je portai ma préférence sur le 1^{er} régiment de Tirailleurs Algériens, où je fus accepté pour cinq ans. Je contractai donc mon engagement le 4 septembre 1907.*

Après avoir suivi le peloton des élèves-caporaux à Blidah pendant quelques mois, je fus à l'examen reçu 2^e sur 30 candidats. J'ai donc été nommé caporal très peu de temps après, le 1^{er} juin 1908, et affecté à une compagnie du Maroc que je rejoignis à bref délai.

Deux mois après, je rentrai en Algérie avec mon bataillon où je restai 2 ans ½. Je repartis au Maroc au mois d'avril 1911, aux environs de Fez, où j'ai enduré d'horribles souffrances. D'ailleurs, je n'insiste pas sur les péripéties par lesquelles je suis passé, car je vous ferai parvenir un de ces jours un extrait de mon congé.

J'ai été promu sous-officier au Maroc le 15 octobre 1911. Vous direz certainement que mon avancement n'a pas été rapide, mais aux tirailleurs on n'obtient pas si vite les grades qu'en

France, car il n'y a que très rarement des places de sous-officiers rengagés et il faut beaucoup travailler pour en obtenir une.

Enfin, actuellement je suis à Bou-Saada, pays du Smol où il fait une chaleur excessive et où il n'y a que très peu de choses. La vie y est fort chère ; heureusement nous avons des indemnités qui couvrent un peu nos dépenses supplémentaires.

Je ne puis encore savoir le temps que j'y resterai, mais je pense que maintenant mon départ au Maroc sera fort retardé. D'ailleurs je vous assure que je n'y tiens pas du tout. »

Adjudant au 5^e régiment de tirailleurs algériens, il meurt au Champ d'honneur le 12 septembre 1916 à Bouchavesnes-Bergen (Somme). Sa rubrique nécrologique note qu'il « laisse une mère dans une profonde affliction ».